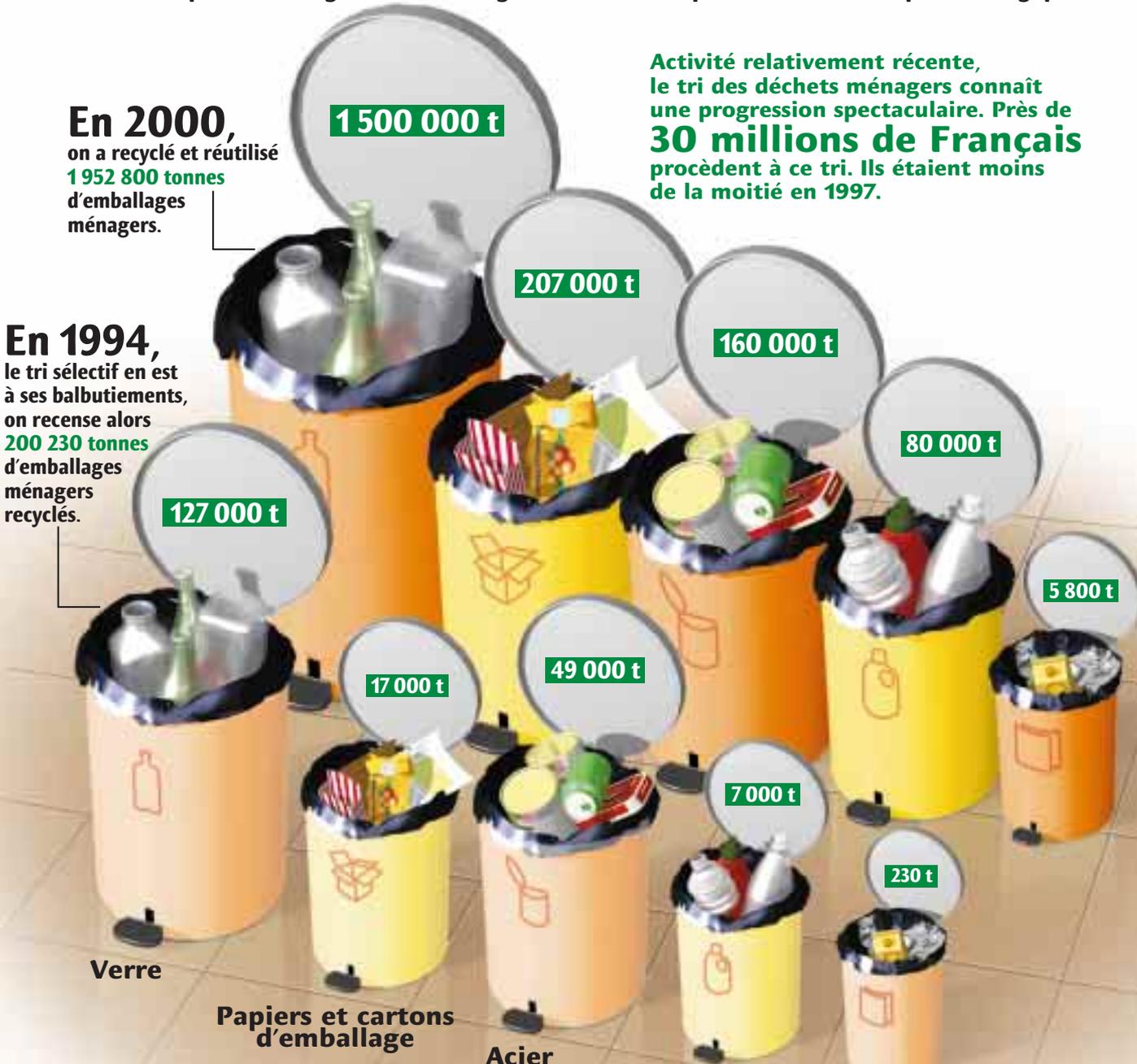


# Nos déchets sont précieux

Le recyclage des déchets engendre des économies se chiffrant par millions de tonnes de matières premières comme le minerai de fer, le pétrole, le sable... De plus, il présente l'avantage de limiter l'incinération et, par là, sauvegarder de l'énergie et de l'eau, en préservant notre capital écologique.



## Les ordures ménagères dans le monde

(pays membres de l'OCDE\*)  
Les Américains se situent au premier rang mondial de la production de déchets ménagers par an et par habitant. Un Américain jette deux fois plus qu'un Suédois ou qu'un Néo-Zélandais.



## Les objets ont la vie dure

Chaque objet possède une durée de vie. Quand on l'abandonne dans la nature, il se décompose en un temps donné, souvent bien plus long que ce que l'on imagine.



# Ce qu'il faut savoir sur le tri

Trier les déchets représente un acte citoyen qui permet de protéger notre environnement en évitant le gaspillage. Cette démarche simple et profitable participe à la réutilisation des objets ou à leur valorisation énergétique,

et diminue la quantité de déchets non traités acheminés vers les décharges. Ceux qui ne trient pas encore doivent s'y préparer. En 2002, la loi prévoit l'interdiction de la mise en décharge des déchets non triés et non traités.

## Les déchets dangereux

Les **huiles de vidange** contiennent de nombreux éléments toxiques. Leur rejet en milieu naturel est interdit par la loi. Apportez-les chez un garagiste qui adhère au "relais vert auto" ou contactez l'Ademe au 0800 38 39 40.

Les **piles**, selon leur nature, contiennent des métaux : mercure, plomb ou cadmium extrêmement polluants. Depuis janvier 2001, la loi impose aux revendeurs et distributeurs de reprendre les piles usagées. Ceci est également valable pour les batteries de voitures.

Les restes de **peintures** et de **solvants** organiques ne doivent jamais être déversés dans l'évier ou sur le sol. Ils contiennent des métaux dangereux : cadmium, chrome, plomb qui risquent de contaminer la chaîne alimentaire. De plus, leur combustion libère des gaz cancérogènes. Déposez-les, en compagnie des chiffons et autres emballages souillés, à la déchetterie.

Les pharmacies récupèrent les **médicaments** (11 216 tonnes en 1999). N'oubliez pas de joindre, boîtes et notices. Vous pouvez ainsi réduire les risques d'intoxication domestique chez vous et sauver des vies en France et dans le quart-monde. Les produits périmés sont incinérés avec récupération d'énergie. Agissez de même avec les radiographies et les thermomètres à mercure.

Les **aérosols**, doivent être entièrement vidés de leur contenu y compris le gaz propulseur. Ensuite, ils se recyclent au même titre que les autres emballages en aluminium.

Les **produits phytosanitaires** ou pesticides, sont des matières actives que l'on disperse dans la nature. Leur accumulation peut perturber les cycles naturels. Privilégiez les traitements biologiques, et veillez aux bons dosages. Rincez au moins trois fois les emballages en plastique avant de les jeter.

## Le centre de tri en 5 étapes

**1.** Dès réception, les déchets, déversés sur un tapis roulant sont passés au crible. On les sépare suivant leurs dimensions et leur poids.

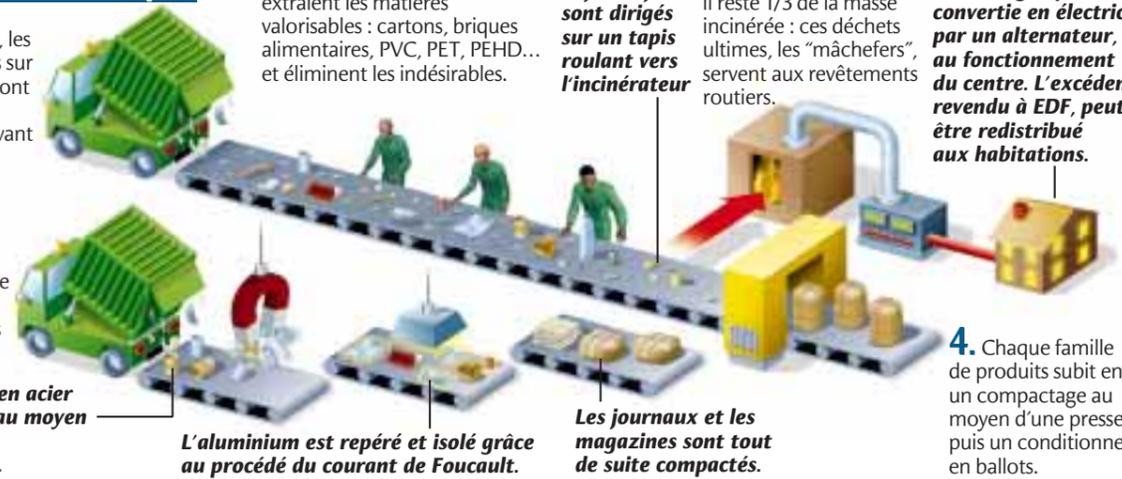
**3.** Selon la nature des matériaux, il existe différents systèmes de tri :  
**Les emballages en acier sont récupérés au moyen d'un overband (électroaimant).**

**2.** Des techniciens "trieurs" extraient les matières valorisables : cartons, briques alimentaires, PVC, PET, PEHD... et éliminent les indésirables.

**Tous les objets rejetés sont dirigés sur un tapis roulant vers l'incinérateur**

**5.** Après combustion, il reste 1/3 de la masse incinérée : ces déchets ultimes, les "mâchefers", servent aux revêtements routiers.

**L'incinération produit une énergie qui, convertie en électricité par un alternateur, sert au fonctionnement du centre. L'excédent, revendu à EDF, peut être redistribué aux habitations.**



**L'aluminium est repéré et isolé grâce au procédé du courant de Foucault.**

**Les journaux et les magazines sont tout de suite compactés.**

## Les déchets non dangereux

Les **canettes de boisson** en métal, ainsi que certaines **boîtes de conserve**, sont constituées d'aluminium ou d'acier, entièrement recyclables.

Les **plastiques** sont des dérivés du pétrole. Leur diversité complique le recyclage car seuls, les plastiques de même nature peuvent être recyclés ensemble. Soyez vigilants, les flacons sales ayant contenu des produits toxiques ne sont pas recyclables.

Le **verre** est recyclable à l'infini. On le recycle en France depuis presque 30 ans. Il existe des points de collecte verts dans toutes les villes (1 245 700 tonnes collectées en 1999).

Les **papers et journaux** recyclés consomment 6 fois moins d'eau, 2 fois moins d'énergie et produisent 25 fois moins de pollution chimique que les autres. L'industrie papetière utilise aujourd'hui plus de 50 % de papier recyclé.

Les **déchets verts** font l'objet d'une collecte spécifique dans certaines communes (2,3 millions de tonnes récupérées en 1998). Sinon, il est facile de les composter soi-même : faites un tas dans un lieu ombragé du jardin et retournez-le de temps en temps. Le compost obtenu enrichira votre sol.

## Petit guide du tri : surveillez la couleur

La plupart des communes qui pratiquent le tri sélectif ont adopté les conteneurs roulants ou les caissettes, de différentes couleurs. Le plus souvent, on trouve du vert pour le verre, du bleu pour les journaux magazines, du jaune-orangé pour les emballages. Toutes les ordures ménagères non recyclables doivent être déposées dans votre poubelle habituelle.



### Les emballages (conteneur jaune-orangé)

**Recyclables :** les bouteilles en plastique avec leurs bouchons, les flacons opaques de plus de 50 cl, les boîtes en carton, les briques alimentaires, les barils en carton, les boîtes de conserve, de boisson, les aérosols sans leur couvercle, les barquettes en aluminium propres...

**Non-recyclables :** les mouchoirs en papier, les sacs en plastique, les bouteilles ayant contenu de l'huile, les pots de yaourt, de crème fraîche et de fromage blanc, les barquettes en polystyrène...



### Le verre (conteneur vert)

**Recyclables :** bouteilles, bocaux, flacons, pots de confiture, de yaourt doivent être débarrassés de leur contenu, de leur couvercle ou de leur bouchon.

**Non-recyclables :** les ampoules électriques, les tubes au néon, les objets en porcelaine et en faïence, les miroirs et les vitres cassés...



### Les journaux-magazines (conteneur bleu)

**Recyclables :** journaux, magazines, prospectus, annuaires, brochures, catalogues. Tous doivent être déposés "nus" dans le conteneur, sans film plastique d'aucune sorte...

**Non-recyclables :** les papiers spéciaux comme les calques, papiers peints, les emballages alimentaires souillés, les filtres à café, les couches-culottes...

# Les vies successives d'un objet recyclable

**Les objets qui accompagnent notre quotidien connaissent à présent plusieurs existences. Quels sont-ils? Leurs transformations sont parfois inattendues : votre blouson en fibre polaire vivait peut-être déjà, il y a quelques mois, sous la forme d'une trentaine de bouteilles en matière plastique.**

## Les matériaux plastiques

• **Les bouteilles en PVC** (polychlorure de vinyle) sont de moins en moins utilisées par l'industrie. Celles que l'on récupère sont broyées. La poudre obtenue sert à la fabrication de tuyaux, de revêtements de sol...

• **Les bouteilles en PET** (polyéthylène téréphtalate), matériau imperméable au gaz, sont surtout destinées aux boissons gazeuses. Réduites en paillettes, elles deviennent vêtements en laine polaire, rembourrages de couettes...

• **Le PEHD** (polyéthylène haute densité) est le matériau opaque utilisé pour les flacons de lessive liquide, de nettoyage... Détaillé en granulés, le PEHD sert à fabriquer des gaines pour les câbles électriques ou, à nouveau, des flacons pour des produits ménagers mais jamais alimentaires.

## Parmi les emballages métalliques

• **l'acier** se recycle et permet d'obtenir des fils pour le béton armé ;  
• **l'aluminium**, fondu et moulé, se retrouve dans les pièces pour moteurs, les boîtes de conserve...

## Le verre

est un matériau indéfiniment recyclable à 100%. Le verre d'un bocal ou d'une bouteille fondu à 1500°C, puis moulé, redonne exactement le même objet.

## Des emballages "briques",

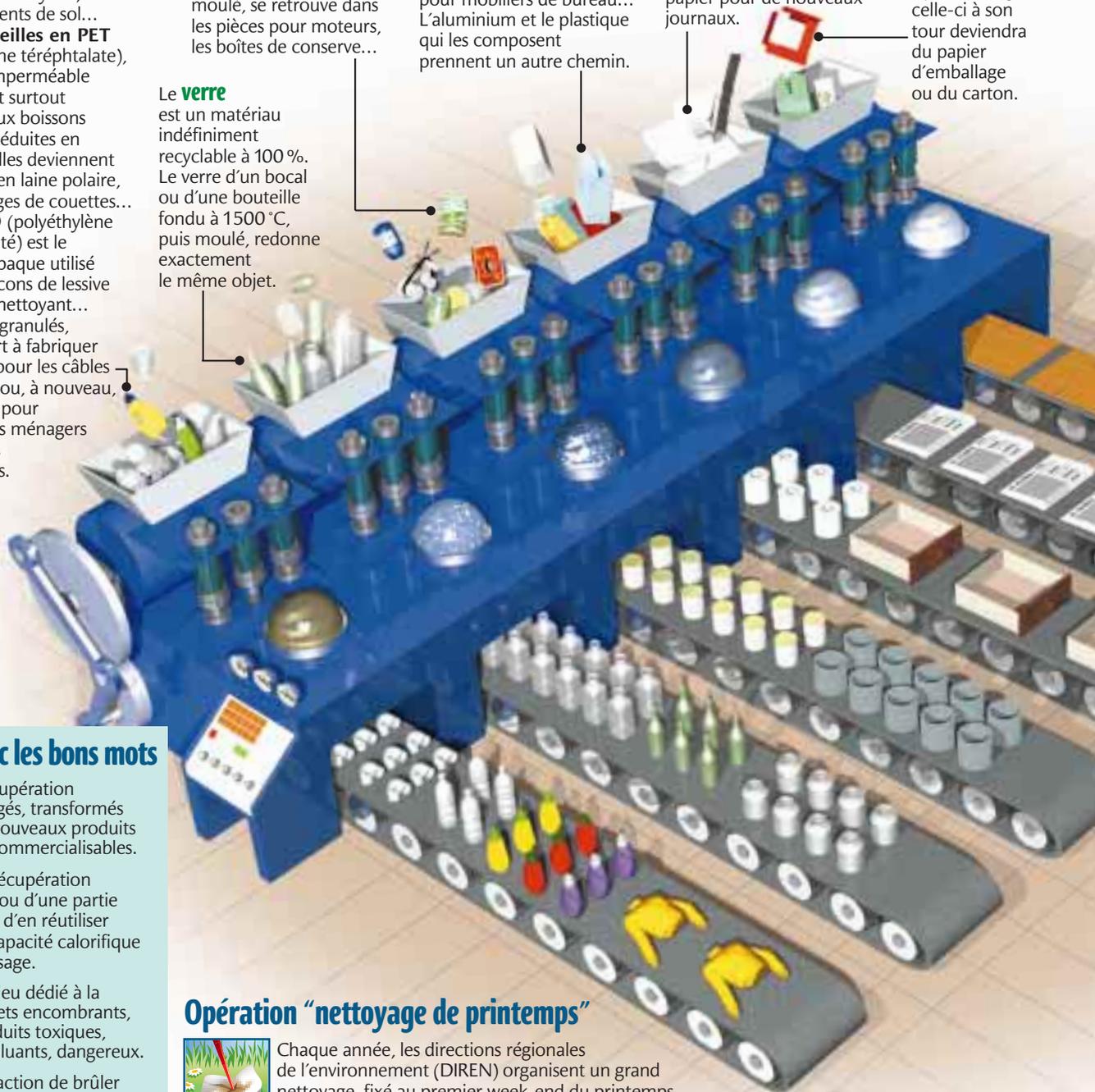
on extrait le carton. Une fois débarrassé de ses impuretés, il pourra donner du papier toilette, des panneaux agglomérés pour mobiliers de bureau... L'aluminium et le plastique qui les composent prennent un autre chemin.

## Les magazines, journaux et prospectus

sont broyés avec beaucoup d'eau et une sorte de savon. L'encre se dilue et l'on obtient une pâte claire, qui peut servir à fabriquer du papier pour de nouveaux journaux.

## Les cartons d'emballage

brassés dans de l'eau donnent une pâte. Après séchage, celle-ci à son tour deviendra du papier d'emballage ou du carton.



## Recyclez avec les bons mots

**Recyclage** : récupération de matériaux usagés, transformés pour donner de nouveaux produits finis, à leur tour commercialisables.

**Valorisation** : récupération du produit usagé ou d'une partie de celui-ci en vue d'en réutiliser la matière ou la capacité calorifique pour un nouvel usage.

**Déchetterie** : lieu dédié à la collecte des déchets encombrants, ainsi que des produits toxiques, inflammables, polluants, dangereux.

**Combustion** : action de brûler les déchets longtemps et à très haute température pour ne récupérer que des matières ultimes.

## Opération "nettoyage de printemps"



Chaque année, les directions régionales de l'environnement (DIREN) organisent un grand nettoyage, fixé au premier week-end du printemps. Il s'agit de participer à divers ramassages et de visiter des expositions tendant à sensibiliser le public aux problèmes de pollution par les déchets dans la nature. Renseignez-vous auprès de votre DIREN.

## Pour en savoir plus

**Livres** : *Déchets, la planète en péril*, Casterman ; *Les déchets*, PEMF (Publications de l'École moderne française)  
**Internet** : [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr) ; [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ; [www.senat.fr](http://www.senat.fr) ; [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr) ; [www.mairie-athis-mons.fr](http://www.mairie-athis-mons.fr)

**Sources** : Éco-emballages ; Pavillon de la communication du CITD (Centre intégré de Traitement des Déchets) de Vert-le-Grand (91) ; Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) ; Cyclamed ; IFEN (Institut français de l'Environnement) ; \*OCDE (Organisation de Coopération et de Développement économiques)